



Paris, le 21 octobre 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur le Président,

Je vous convie à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le samedi 26 novembre 2011 à **la Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris, Salon David Weill**.
L'ouverture du secrétariat se fera à 18h00, l'assemblée commencera à 18h30.

A cet effet, veuillez trouver ci-joint :

- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- un mandat à remplir par le président de club s'il est présent ou qu'il mandate une personne de son club ou un pouvoir à remplir par le président de club s'il est représenté par un autre président de club
- un coupon pour le buffet qui suivra, à remplir et à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de Codep Paris-FFESSM

Conformément aux statuts, vous seront envoyés par courriel quinze jours avant l'assemblée générale :

- le texte et l'exposé des motifs des projets de résolution inscrits à l'ordre du jour
- les bilan et comptes de résultat

Conformément à l'article 12-2 alinéa 5 des statuts du Codep 75, si le quorum n'est pas atteint une seconde assemblée générale se tiendra le vendredi 9 décembre 2011.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur le Président, mes salutations les plus sportives.

La présidente du Codep Paris

Sophie Le Maout

